

[43,41] (1) Et César aurait sans aucun doute préféré tomber là, des mains de ceux qui résistaient toujours et dans la gloire de la guerre, plutôt que de rencontrer le destin peu après en se faisant tuer sur sa propre terre et dans le sénat des mains de ses amis les plus chers. (2) Ce fut la dernière guerre qu'il mena avec succès, et la dernière victoire qu'il gagna, bien qu'il n'y eût aucun projet si grand soit-il qu'il n'eût espéré accomplir. Il était confirmé particulièrement dans cet espoir par la circonstance : d'un palmier qui poussait à l'emplacement de la bataille une pousse se développa juste après sa victoire. (3) Et je n'affirme pas que ceci n'a pas eu une influence sur la suite des événements, mais ce n'était plus pour lui, mais pour le petit-fils de sa soeur, Octave; ce dernier faisait campagne avec lui, et était destiné à s'illustrer par ses exploits et les dangers qu'il encourut. Mais César ne le savait pas, et espérant obtenir encore beaucoup de succès, il ne montrait aucune modération, mais au contraire il se montrait plein d'arrogance, comme s'il était devenu immortel.

[43,42] (1) Bien qu'il n'eût conquis aucune nation étrangère, mais qu'il eût fait périr un grand nombre de citoyens, il s'accorda non seulement le triomphe pour lui-même, et régala le peuple entier une fois de plus, comme en l'honneur d'une grâce commune, mais il permit aussi à Quintus Fabius et à Quintus Peditus de faire une fête, bien qu'ils n'aient été que ses lieutenants et qu'ils n'aient remporté aucune victoire individuelle. (2) Cela parut naturellement ridicule, de même que d'avoir utilisé le bois et non l'ivoire pour les représentations d'exploits ainsi que l'usage d'autres appareils triomphaux semblables. Néanmoins, il y eut trois brillants triomphes et trois cortèges de Romains en l'honneur de ces exploits, et en outre cinquante jours de remerciements furent observés. (3) Les Parilia furent honorées de jeux annuels permanents dans le cirque, non pas parce que la ville avait été fondée ce jour-là, mais parce que la nouvelle de la victoire de César était arrivée le jour avant, dans la soirée.

[43,43] (1) Tel fut son cadeau pour Rome. Quant à lui, par décret, il porta le vêtement triomphal, à tous les jeux, et aussi il porta toujours et partout la couronne de laurier. Le prétexte qu'il donna pour cela c'est que son front était dégarni; et en cette circonstance il montra par cette réponse que même à ce moment-là, bien qu'il ne fût plus jeune, il accordait toujours de l'importance à son aspect physique. (2) Il avait l'habitude de se montrer en public avec un habit assez lâche, et les chaussures qu'il utilisa parfois après cela tard étaient hautes et de couleur rouge, imitant les rois qui avaient par le passé régné à Albe, parce qu'il prétendait qu'il était lié à cette ville par Iulus. (3) Il était absolument voué à Venus, et il voulait persuader tout le monde qu'il avait reçu d'elle la fleur de la jeunesse. En conséquence il avait l'habitude également de porter son image en armes gravée sur son anneau et il en avait fait son nom son mot d'ordre dans presque tous les plus grands dangers. (4) Sylla jeta un regard désapprobateur sur sa ceinture relâchée, de sorte qu'il voulut le tuer, et déclara à ceux qui lui demandaient sa grâce: "Je vais vous l'accorder; mais soyez fort sur vos gardes contre ce camarade à la ceinture relâchée." Et Cicéron ne le comprit pas mais au moment de la défaite il dit: "Je ne me serai jamais attendu à que quelqu'un avec une ceinture si mal mise puisse vaincre Pompée." Ceci n'est qu'une digression de mon histoire, pour que personne ne puisse ignorer ce qu'on racontait sur César.

43,44] (1) En l'honneur de sa victoire le sénat fit passer tous ces décrets que j'ai mentionnés, et en outre l'appela "Libérateur," l'écrivant également dans les documents, et vota pour un temple public de la Liberté. (2) Et alors ils lui donnèrent et pour la première fois, comme un surnom, le titre d'"imperator", non selon la coutume antique où d'autres comme César l'avaient reçu en raison de leurs guerres, ni même comme ceux qui portaient ce nom en recevant un commandant indépendant ou toute autre magistrature, mais en lui donnant une fois pour toutes le titre qui maintenant est accordé à ceux qui possèdent le pouvoir suprême. (3) Et comble de flagornerie ils se proposèrent par vote de donner à ses fils et petits-fils le même titre, bien qu'il n'ait eu aucun enfant et fût déjà un vieil homme. De ce titre qu'on lui donna provient celui de tous les empereurs qui suivirent, comme propre à leur charge, ainsi que le titre de "Caesar." (4) Mais ils ne supprimèrent cependant pas l'usage ancien en agissant ainsi, et les deux sens du mot "imperator" cohabitèrent. C'est pourquoi les empereurs reçoivent une seconde fois ce surnom quand ils gagnent une guerre. Ceux qui sont imperatores dans le nouveau sens n'utilisent ce titre qu'une fois, comme dans les autres, et le placent avant les autres; (5) mais si certains d'entre eux accomplissent en plus lors de guerres des exploits dignes de lui, on lui donne ce titre selon la coutume antique, de sorte qu'un homme peut porter le titre d'imperator une deuxième ou une troisième fois, ou autant de plus de fois que l'occasion peut se présenter. (6) Voilà les privilèges qu'on accorda alors à César, ainsi qu'une maison, pour qu'il puisse vivre aux frais de l'état, et un jour de fête spécial et des sacrifices à chaque victoire remporté, même s'il n'avait pas fait campagne ou n'y avait participé qu'en partie.

[43,45] (1) Mais ces mesures, bien qu'elles semblassent à certains démesurées et contraires à l'usage, n'étaient pas encore anti-démocratiques. Mais en outre le sénat vota les décrets suivants par lesquels ils le déclarèrent incontestablement monarque. Il lui offrirent les magistratures, même celles appartenant aux plébéiens, et l'éluèrent consul pour dix ans, comme ils l'avaient fait auparavant comme dictateur. (2) Ils prescrivirent que lui seul pouvait posséder des soldats, et qu'il serait le seul à administrer les fonds publics, de sorte que personne d'autre ne pouvait utiliser l'un ou l'autre sans son autorisation. Et ils décrétèrent à cette époque que sa statue en ivoire, et plus tard un char entier, devrait se trouver dans le cortège des jeux dans le cirque, parmi les statues des dieux. (3) Ils firent ériger une autre statue semblable dans le temple de Quirinus avec l'inscription, "au dieu invincible," et une autre sur le Capitole près des anciens rois de Rome. (4) Je ne peux que m'émerveiller de la coïncidence: il y avait huit statues, - sept des rois, et un huitième de Brutus qui renversa les Tarquins, - et ils installèrent la statue de César à côté de la dernière; et ce fut principalement pour ce motif que l'autre Brutus, Marcus, fou de rage complota contre lui.

[43,46] (1) Telles furent les mesures prises en l'honneur de sa victoire (je ne les mentionne pas toutes, mais uniquement celles qui m'ont paru dignes d'être notées), pas en un jour, mais au fur et à mesure qu'elles furent prises. César commença par en

utiliser certaines, et prévoyait d'en employer d'autres à l'avenir, mais il en refusa carrément certaine. (2) Ainsi il prit la charge de consul immédiatement, même avant d'entrer en la ville, mais il ne la garda pas toute l'année; au contraire, en arrivant à Rome il y renonça, la laissant à Quintus Fabius et Gaius Trebonius. (3) Comme Fabius mourut le dernier jour de son consulat, il fit mettre à sa place un autre homme, Gaius Caninius Rebilus, pour les heures restantes. Ce fut la première violation de l'usage établi : un seul et même homme ne peut avoir cette magistrature pendant une année ou même pour tout le reste de la même année, mais tant qu'il vit il ne peut se démettre à moins d'en être forcé par une coutume héréditaire ou par une accusation, et un autre prend sa place. (4) En second lieu il y avait le fait que Caninius avait été nommé consul, exercé, et cessé d'exercer en même temps. C'est pourquoi Cicéron fit remarquer en raillant que le consul avait montré un si grand courage et une si grande prudence durant sa charge qu'il ne s'y était jamais endormi même un petit instant. (5) Et après cela les mêmes personnes n'ont plus exercé la fonction de consul (sauf quelques-uns au début) toute une année, mais selon les circonstances, certains pendant un assez long temps, certains pendant moins, certains pendant des mois, d'autres pendant des jours; en effet, à l'heure actuelle, personne n'exerce une fonction avec un autre, en règle générale, pendant toute une année ou pendant plus de deux mois. (6) Et aujourd'hui, nous les consuls, nous ne faisons plus de différence les uns entre les autres, mais la dénomination des années est le privilège de ceux qui sont des consuls au début de celles-ci. C'est pourquoi pour les autres consuls je ne nommerai que ceux qui ont été étroitement liés aux événements mentionnés, mais afin d'être parfaitement clair en ce qui concerne la succession des événements, je mentionnerai aussi ceux qui ont exercé les premiers leurs charges tous les ans, même s'ils n'ont en rien contribué aux événements.

[43,47] (1) Alors que les consuls étaient nommés de cette façon, le reste des magistrats était théoriquement élu par la plèbe et le peuple, selon la coutume ancienne, puisque César avait refusé de les nommer lui-même; mais ils furent quand même nommés par lui, et furent envoyés dans les provinces sans être tirés au sort. (2) Quant à leur nombre, il resta le même qu'auparavant, sauf qu'il fit nommer quatorze préteurs et quarante questeurs. Comme il avait fait beaucoup de promesses à beaucoup de gens, il n'avait aucune autre façon de les récompenser, et c'est pourquoi il fit cela. (3) En outre, il inscrivit un grand nombre de gens au sénat, ne faisant aucune distinction entre un soldat ou un fils d'homme libre, de sorte que leur nombre passa à neuf cents; et il inscrivit aussi beaucoup de patriciens, d'anciens consuls ou d'autres qui avaient exercé une charge. (4) Il fit libérer les accusés de corruption et qui avaient été condamnés, de sorte qu'il fut lui-même accusé de corruption. Cette accusation fut renforcée par le fait qu'il avait fait mettre aux enchères toutes les terres publiques, non seulement les profanes, mais aussi celles sacrées, et avait vendu la plupart d'entre elles. (5) Cependant il soudoya beaucoup de gens avec de l'argent ou avec la vente des terres; et à un certain Lucius Basilius, qui était préteur, au lieu de lui assigner une province il lui accorda une grande somme d'argent, de sorte que Basilius devint célèbre par ce fait et parce que, insulté pendant sa préture par César, il lui avait répondu. (6) Tout cela convenait aux citoyens qui recevaient ou aussi à qui attendaient de recevoir quelque chose, puisqu'ils n'avaient aucun respect pour le bien public en regard de la chance du moment pour le leur propre avancement. Mais tout le reste le supportait très mal et on parlait entre soi et aussi - chez ceux dont on était sûr - avec franchise et en publiant des pamphlets.

[43,48] (1) En plus de ces mesures prises cette année-là, deux des préfets de la ville prirent la charge des finances, puisqu'aucun questeur n'avait été élu. Comme une fois auparavant, et alors en l'absence de César, les préfets contrôlaient toutes les affaires de la ville, en même temps que Lépide comme maître de cavalerie. (2) Et bien qu'il leur fût interdit d'utiliser des licteurs, le costume magistral et la chaise curule comme le maître de cavalerie, ils sont passés au-dessus en citant une loi qui autorisait tous ceux qui recevaient leur charge d'un dictateur à pouvoir se servir de tels privilèges. (3) L'administration des finances, après avoir changé de mains à ce moment pour les raisons que j'ai mentionné, ne fut plus dans tous les cas assignée aux questeurs, mais finalement elle fut donnée aux anciens préteurs. Deux des préfets de la ville contrôlèrent alors le trésor public, et l'un d'eux célébra les Ludi Apollinares aux frais de César. (4) Les édiles plébéiens s'occupèrent des Ludi Megalenses selon un décret. Un préfet, désigné pendant les Feriae, choisissait lui-même un successeur pour le jour suivant, et celui-ci un troisième; ceci ne s'était jamais produit auparavant, ne se produisit plus.

[43,49] (1) Telle était la situation. L'année suivante, César fut en même temps dictateur pour la cinquième fois, avec Lépide comme maître de cavalerie, et consul pour la cinquième fois; il choisit Antoine comme collègue; seize préteurs furent en charge - une coutume qui perdura pendant longtemps, - et les rostres, qui auparavant étaient au centre du forum, furent déplacées à l'endroit actuel; et les statues de Sylla et de Pompée y furent replacées. (2) Pour cela César reçut des éloges, et aussi parce qu'il laissa à Antoine la gloire du travail et de l'inscription. Impatient de construire un théâtre, comme Pompée l'avait fait, il en fit faire les fondations, mais ne l'acheva pas; ce fut Auguste qui le termina plus tard et l'appela du nom de son neveu, Marcus Marcellus. (3) Mais César fut blâmé de la destruction des maisons et des temples sur l'emplacement, et aussi d'avoir fait brûler des statues, qui étaient presque toutes en bois, et de s'être approprié tout l'argent qu'il y avait trouvé.

[43,50] (1) En plus de cela, il présenta des lois et prolongea le pomerium; en cela et dans les autres choses on pensa qu'il agissait pour ressembler à Sylla. Mais César fit lever le bannissement des survivants de ceux qui avaient fait la guerre contre lui, leur accordant l'immunité à des conditions justes et uniformes; il leur accorda des magistratures; aux épouses des morts il fournit des dots, et à leurs enfants il accorda une partie des biens. En faisant il fit honte grandement à la cruauté de Sylla et gagna non seulement une grande réputation de le courage mais également de bonté, bien que ce soit généralement chose difficile pour un même homme d'exceller dans la guerre comme dans la paix. (2) Ce fut aussi pour lui une source de fierté d'avoir fait reconstruire Carthage et Corinthe. Et même beaucoup d'autres villes à l'intérieur et à l'extérieur de l'Italie furent rebâties ou fondées par lui; (3) d'autres en avaient fait autant, mais en ce qui concerne Corinthe et Carthage, ces villes antiques, brillantes, et distinguées qui avaient rasées, non seulement il les colonisa, en les considérant comme des colonies romaines, mais aussi en les restaurant en mémoire de leurs anciens habitants, il les honora de leurs noms antiques; (4) il ne gardait aucune rancune, à cause de l'hostilité de ces peuples, à des endroits qui n'avaient jamais nui aux Romains. Ainsi ces villes, même si par le passé avaient été démolies ensemble, commencèrent à renaître ensemble et à s'épanouir une fois de plus.

